Aide en faveur de la paix et de la réconciliation en Irlande du Nord

1994/2210(COS) - 21/04/1995 - Comité des régions: avis

Dans son avis, le Comité se félicite de la consultation organisée dans le cadre de cette initiative, dont ont fait partie des membres du Comité des régions. Il souligne le rôle positif que l'initiative peut jouer dans la régénération des zones démunies et la réconciliation des communautés. Dans cette perspective, les autorités locales pourront jouer un rôle clé quant à la définition des actions à financer. Le Comité se félicite, tout particulièrement, de ce que 15% au moins de la dotation globale soient consacrés aux actions menées dans un contexte transfrontalier et de ce que les subventions soient directement versées aux autorités régionales et locales. Il insiste sur la nécessité de garantir l'additionnalité effective de ce train d'aides au niveau régional. Enfin, outre les actions prévues, le Comité souhaiterait que soit envisagée la possibilité de financer des jumelages d'actions entre les 3 parties concernées. Il souhaite, également, être associé au processus d'évaluation de cette initiative.